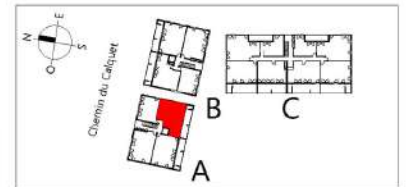




**NOTA :**

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (sauf ceux décrits dans la notice descriptive).



**Bâtiment A**  
 Appartement 3 pièces - 1er étage **A1-2**

Pièces de vie	26.91m <sup>2</sup>
Chambre 1	12.81m <sup>2</sup>
Chambre 2	11.09m <sup>2</sup>
SDB	7.15m <sup>2</sup>
WC	1.74m <sup>2</sup>
Dgt	3.06m <sup>2</sup>
<b>SURFACE HABITABLE</b>	<b>62.76m<sup>2</sup></b>

Cellier	2.36m <sup>2</sup>
Loggia	20.02m <sup>2</sup>

La surface des pièces comprend la surface des placards

28/01/2021